

SEANCE DU 28 MAI 2019

LOYER GARAGE DE BESSARIOUX :

Du fait de l'utilisation en entier du bâtiment de BONNET Olivier de Bessarioux, servant de garage communal provisoire, le conseil municipal décide d'augmenter le loyer le loyer dû à 180 € par mois.

RETRAIT DE LA COMMUNE DE SAINT PAL DE SENOUIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY :

Le conseil municipal approuve le retrait de la commune de St pal de Senouire de la communauté d'agglomération.

CESSION DE TERRAIN AU MAZEL :

Afin de réaliser des travaux de mise en sécurité de l'accès au village du Mazel, le conseil municipal accepte un échange de terrain entre une partie de la propriété de M. et Mme COURRIOL et une partie de voirie communale.

ENFOUISSEMENT POSTE TELECOM LES ROYS :

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux sur la route de Roys, le conseil municipal accepte de payer la somme de 5 028.83 €, restant à payer après la participation du Syndicat d'électrification pour l'enfouissement des Telecom.

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC LES ROYS :

Le conseil municipal accepte de payer la somme de 5 855 € pour l'enfouissement du réseau éclairage public sur la route de Roys, somme restant à payer après la participation de 55 % du Syndicat d'électrification.

VIREMENTS DE CREDITS BUDGET MULTIPLE RURAL :

le conseil municipal accepte le virement de crédit de 5 €, à prendre au compte 60631 pour mettre au compte 65888, sur le budget Multiple rural.